

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :
Afférents au conseil Municipal : **19**
En exercice : **19**
Qui ont pris part à la délibération : **17**
Dont pouvoirs : **2**

Date de la convocation : **31/08/2023**
Date d'affichage : **11/09/2023**

L'an **deux mil vingt trois, le sept septembre, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **THIBERVILLE, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : Mme Marie-Françoise LARROUELLE, Mme Aurélie

BLONDEL.

Étaient absents non excusés : M. Philippe AMPOULIE, Mme Virginie THIERRY.

Procurations : Mme Marie-Françoise LARROUELLE en faveur de M. José VAREA NAVARRO, Mme Aurélie BLONDEL en faveur de M. Stéphane GAMBIER.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : Mme Véronique CAREL.

OBJET : Défense incendie : demande de subvention

Monsieur le Maire présente à ses collègues le projet de défense incendie (tranche 2).

Il s'agit de mettre en place des bouches incendie rue du Stade, Rue René Hervieu et route d'Orbec.

Ce projet est estimé à 15 000 euros hors taxes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide (par 17 Voix Pour) :

- d'accepter le projet de défense incendie tel que présenté par Monsieur le Maire ;
- de réaliser cette opération pour un montant global n'excédant pas 15 000 euros hors taxes ;
- de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental, de la Préfecture au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, voire de tous financeurs susceptibles d'apporter une aide financière à ce projet ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à établir un plan de financement ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette opération.

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 11/09/2023

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, Mme
Véronique CAREL.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

